

EXERCICES DE FRANÇAIS.

I. OCCUPATIONS DES ISRAËLITES.

*Distinction des Noms.*

(Les noms communs sont écrits en italique, et les noms propres en petites majuscules.)

Entre les ISRAËLITES, je ne vois point de *professions* distinguées. Depuis le *chef* de la tribu de JUDA jusqu'au dernier *cadet* de BENJAMIN, tous étaient *laboureurs* et *pâtres*, menant eux-mêmes leurs *troupeaux*. GÉDÉON lui-même battait son *blé* quand un *ange* lui dit qu'il délivrerait son *peuple*. RUTH gagna les bonnes *grâces* de Booz en glanant à sa *moisson*. Quand SAÛL reçut la *nouvelle* du *péril* où était la *ville* de JABÈS en GALAAD, il conduisait un *couple* de *bœufs*, tout *roi* qu'il était. Chacun sait que DAVID gardait les *brebis* quand SAMUEL l'envoya chercher pour le sacrer *roi*, et il retourna à son *troupeau* après avoir été appelé pour jouer de la *harpe* devant SAÛL. Depuis qu'il fut *roi*, ses *enfants* faisaient une grande *fête* lorsqu'ils tondaient leurs *moutons*. ELISÉE fut appelé à la *prophétie* lorsqu'il menait une des *douze charrues* de son *père*; l'*enfant* qu'il ressuscita était avec son *père* à la *moisson*, quand il tomba malade; et le *mari* de JUDITH, quoique fort riche, gagna le *mal* dont il mourut, en une pareille *occasion*. L'ÉCRITURE est pleine de semblables *exemples*. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*.)

II. EDUCATION DES ENFANTS CHEZ LES ISRAËLITES.

(Distinction des noms comme dans l'exercice précédent.)

L'*éducation* des *enfants* semble avoir été à peu près la même chez les ISRAËLITES que chez les ÉGYPTIENS et les GRECS les plus anciens. Ils leur formaient le *corps* par le *travail* et les *exercices*, et l'*esprit* par les *lettres* et la *musique*. Ils faisaient grand *cas* de la *force* du *corps*, et c'est la *louange* la plus ordinaire que l'ÉCRITURE donne aux *gens* de *guerre*, comme aux *braves* de DAVID. La *course* à *pie* devait être un de leurs principaux *exercices*, puisque l'on reconnaissait les *gens* à les voir courir de loin, comme ceux qui portèrent la *nouvelle* de la *défaite* d'ABSALON. Il fallait les avoir vus souvent courir. Il est dit aussi d'ABAËL, *frère* de JOAB, qu'il courait comme un *chevreuil*. Le *prophète* ZACHARIE parle d'une *pièce* pesante, que saint JÉRÔME prend pour une de ces *pierres* qui servaient à éprouver la *force* des *hommes*, en essayant à qui les lèverait le plus haut; ainsi on peut croire qu'ils avaient cette *espèce* d'*exercice*. L'*exemple* de JONATHAS fait voir qu'ils s'exerçaient à tirer de l'*arc*. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*.)

III. LE LEVER DES ENFANTS.

Quand nous étions réveillés dans nos petits lits, que le soleil si gai du matin étincelait sur nos fenêtres, que les oiseaux chantaient sur nos rosiers ou dans leur cage, notre mère entra, le visage toujours rayonnant de bonté, de tendresse et de douce joie; elle nous embrassait dans nos lits; elle nous aidait à nous habiller; elle écoutait ce joyeux petit ramage d'enfants dont l'imagination rafraîchie gazouille au réveil, comme un nid d'hirondelles sur le toit quand la mère approche. Puis elle nous disait: "A qui devons-nous ce bonheur dont nous jouissons? A Dieu, notre père céleste. Sans lui, ce beau soleil ne se serait pas levé; ces arbres auraient perdu leurs feuilles; les gais oiseaux seraient morts de faim et de soif; et vous, mes pauvres enfants, vous n'auriez ni lit, ni maison, ni jardin, ni mère pour réjouir votre enfance." (LAMARTINE.)

vrement pronoms possessifs, il me semble que même peut varier ou non, selon le point de vue où l'on se place; ainsi je dirais: *Il n'a pas su garantir nos intérêts, et les siens mêmes ou même se trouvent compromis*, selon que je voudrais insister sur ce qu'il y a de personnel dans ce mot les siens, ou étendre la négligence dont je me plains de nos intérêts jusqu'aux siens.

*Solution*.—En résumé, toute la règle sur même pourrait se formuler ainsi: *Même* exprime tantôt une idée d'extension, tantôt une idée d'insistance; dans le premier cas, il est adjectif et invariable; dans le second cas, il est adjectif et s'accorde avec le mot ou les mots sur lesquels porte l'insistance.—P. BOISSIÈRE, *Revue grammaticale*.

Phrases à corriger

qui ont été trouvées dans divers journaux.

1o Il y a quelques jours, à l'heure même où je signalais la persistance et la gravité du péril, une circulaire de M. le garde des sceaux venait justifier nos paroles, nos craintes, nos abjurations.

(Le *Voltair* du 10 juin 1880.)

2o Combien en avons nous connues [des institutrices], combien en voyons-nous chaque jour encore qui remplissent mal une œuvre commencée sans conviction et sans capacité.

(Le *Globe* du 11 juin.)

3o Nous avons eu le plaisir d'être présenté hier à Mademoiselle Courbet, descendue chez son cousin, M. Félix Courbet, chef des gardiens du musée du Luxembourg, lequel possède, entre parenthèses, une petite galerie des plus intéressantes.

(L'*Événement* du 13 juin.)

4o Le droit de légation n'appartient qu'à la souveraineté. Les Etats indépendants ont seuls le droit de légation, et les Etats mi-souverains ne l'ont qu'autant que la puissance souveraine dont ils dépendent les y autorise.

(L'*Estafette* du 16 juin.)

5o Le *Prolétaire* a été condamné à 300 fr. d'amende, 300 fr. de dommages-intérêts, aux dépens et à l'insertion du jugement dans ses colonnes, ou, à défaut, dans trois journaux au choix du plaignant.

(Le *Progrès artistique* du 4 juin.)

6o Cinq à six cents personnes y assistaient, parmi lesquelles des députés bonapartistes, d'anciens fonctionnaires de l'Empire, pas mal de larbins et nombre d'ex-agents en rupture de préfecture de police.

(La *Lanterne* du 3 juin.)

7o Et nous entendons bien aussi que les bonapartistes travaillent de leur côté tant qu'ils peuvent pour arriver à ce beau résultat, témoins les derniers votes de MM. Paul de Cassagnac, Cunéo d'Ornano, Mitchell, etc.

(Le *XIXe Siècle* du 15 mai.)

8o Tout récemment, en Angleterre, on en a vu bien d'autres avec les élections, et on ne crie pas que c'en est fait de la chose publique.

(Le *Télégraphe* du 28 avril.)

*Corrections*.—1o...où je signalais la persistance...venait justifier mes paroles (quand on a commencé une phrase en parlant au singulier, il ne faut pas la continuer en employant le pluriel); — 2o Combien en avons-nous connues (le participe passé qui n'a d'autre régime que *en* demeure invariable); — 3o...lequel possède, par parenthèse (on sous-entend: *je dis cela*); — 4o...et les Etats moitié souverains; — 5o...300 fr. de dommages et intérêts (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 18); — 6o...et nombre d'ex-agents ayant appartenu à la préfecture de police (voir *En rupture de lycée* dans le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 13); — 7o...à ce beau résultat, témoins les derniers votes de MM...); — 8o...et on ne crie pas: que c'est fait de la chose publique (pas de *en*, qui tiendrait inutilement lieu des mots: de la chose publique).—*Courrier de Vaugelas*.